|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE   
POUR UN POSTE D’EXPERT·E NATIONAL·E DÉTACHÉ·E

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | SANTE.A.5 |
| Numéro de poste Sysper: | 271609 |
| Personne à contacter:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Caroline BOESHERTZ  1er trimestre 2025  2 ans  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Cliquer ou toucher ici pour introduire le texte. |
| Type de détachement | Avec indemnités  Sans frais |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:  États membres de l’UE  ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  aux pays tiers suivants: ….  aux organisations intergouvernementales suivantes: …  Pays de l’accord en nature AELE/EEE (Islande, Liechtenstein, Norvège) | |
| Délai des candidatures | 2 mois  1 mois  Date limite pour postuler: 17-12-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La DG Santé et sécurité alimentaire (DG SANTE) vise à contribuer à la sérénité des Européens en leur garantissant l’accès aux soins de santé, des denrées alimentaires sûres et la protection contre les épidémies et les maladies. Son objectif est d’établir et d’actualiser des normes européennes élevées en matière de sécurité des denrées alimentaires et aliments pour animaux, de santé animale et végétale, ainsi que les systèmes de santé les plus abordables, accessibles et excellents possibles. La DG SANTE adopte une approche holistique en matière de santé — Une seule santé —, reconnaissant l’interdépendance des êtres humains, des animaux et de leur environnement face aux problèmes de santé émergents, appliquant des politiques efficaces et durables qui résultent d’éventuels arbitrages interdisciplinaires.

L’unité «Relations internationales bilatérales», qui relève de la direction «Une seule santé», compte 16 personnes et est basée à Bruxelles. Nous proposons un poste intéressant à un·e expert·e qui s’occupera d’un des dossiers prioritaires actuels de la Commission de dimension internationale dans le domaine sanitaire et phytosanitaire (SPS) et dans le domaine de la santé publique dans le cadre d’une approche «Une seule santé».

**Présentation du poste (nous proposons)**

L’expert·e accomplira, sous la supervision d’un fonctionnaire AD, les tâches énoncées ci-après, avec pour objectif général de contribuer à la définition d’objectifs et de priorités politiques, ainsi qu’à la fourniture de conseils et d’un soutien, principalement dans le contexte des activités de la DG SANTE se rapportant à l’élargissement:

* analyser les besoins politiques et contribuer à la définition d’objectifs et de priorités politiques dans les domaines de la santé publique et de la sécurité alimentaire/SPS;
* recueillir, évaluer et utiliser les données et autres informations pertinentes nécessaires à l’élaboration des activités stratégiques;
* contribuer à la planification et à la programmation internes dans le domaine du processus d’élargissement en ce qui concerne la sécurité alimentaire/SPS et les politiques de santé publique, et assurer leur élaboration et leur mise en œuvre;
* donner des conseils et apporter un soutien aux unités sectorielles de la DG SANTE, aux agences de l’UE et aux pays concernés par l’élargissement;
* travailler activement à l’amélioration de la coordination et de la coopération internes au sein de l’équipe, de la DG et entre les services de la Commission;
* organiser des réunions avec les parties prenantes, y compris les États membres et les pays concernés par l’élargissement, y participer et/ou y assister la Commission et en rédiger les procès-verbaux;
* rédiger des notes d’information à l’intention de la hiérarchie, répondre aux lettres, examiner les consultations interservices pertinentes et donner des conseils sur la position à adopter; rédiger des réponses à des questions orales et écrites ainsi qu’à des pétitions de député·e·s au Parlement européen.

**Profil de l’expert·e détaché·e (nous recherchons)**

Diplôme universitaire, ou formation professionnelle ou expérience professionnelle de niveau équivalent, dans le ou les domaines suivants: santé publique ou médecine humaine/vétérinaire ou sciences naturelles, ou encore droit/sciences économiques/politiques, avec une certaine connaissance ou expérience dans les domaines de la sécurité alimentaire/SPS et/ou de la santé publique.

Parcours international (par exemple, négociations dans des forums bilatéraux ou multilatéraux) présentant un intérêt particulier pour la politique d’élargissement.

Une très bonne connaissance de l’anglais écrit et oral est essentielle. La connaissance du français et/ou de l’allemand constituerait un atout.

**Critères d’admissibilité**

Le détachement sera régi par la décision **C(2008) 6866 de la Commission** du 12 novembre 2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Conformément à la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’admissibilité suivants **à la date de début** du détachement:

* expérience professionnelle: avoir une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, juridiques, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions AD;
* ancienneté: avoir travaillé pendant au moins une année complète (12 mois) auprès de votre employeur actuel dans un cadre statutaire ou contractuel;
* employeur: être employé·e par une administration nationale, régionale ou locale, ou par une organisation publique intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et moyennant une dérogation spécifique, la Commission peut accepter votre candidature lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (par exemple une agence ou un institut de régulation), une université ou un institut de recherche indépendant;
* compétences linguistiques: avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union, dans la mesure nécessaire aux fonctions à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez démontrer que vous avez une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Pendant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé·e et rémunéré·e par votre employeur et être couvert·e par votre système de sécurité sociale (national).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis·e aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où la publication du poste mentionne des indemnités, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement avoir une habilitation de sécurité [jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément à la [décision (UE, Euratom) 2015/444 de la Commission du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444)]. Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Présentation des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé·e, veuillez suivre les instructions données par votre employeur sur la manière de postuler.

La Commission européenne **n’acceptera que les candidatures qui auront été présentées par l’intermédiaire de la représentation permanente/mission diplomatique de votre pays auprès de l’UE, par le secrétariat de l’AELE ou par le ou les canaux qui auront été spécifiquement convenus**. Les candidatures transmises directement par vous ou par votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez établir votre curriculum vitæ au moyen du modèle de **CV Europass** ([[Créez votre CV Europass | Europass](http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae)](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv)) en allemand, en anglais ou en français. Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas joindre d’autres documents (tels que copie de carte d’identité ou de passeport, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle). Au besoin, ces documents vous seront demandés à un stade ultérieur de la procédure de sélection.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidat·e·s soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Cela vaut en particulier pour la confidentialité et la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité ci-jointe.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)